



وزارة الفلاحة والصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات
ⵜⴰⴳⴷⴰⵏⵜ ⵜⴰⵎⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵏⴻⵙⴰⵢⵜ ⵜⴰⵖⴻⵔⴰⵏⵜ ⵜⴰⵎⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵏⴻⵙⴰⵢⵜ ⵜⴰⵖⴻⵔⴰⵏⵜ ⵜⴰⵎⴳⴷⴰⵢⵜ

Ministère de l'Agriculture de la Pêche Maritime,
du Développement Rural et des Eaux et Forêts

Le 28/03/2023

Communiqué de Presse

Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima : Visite et lancement de projets de développement agricole et rural

- Lancement du projet de construction du qualipôle du Loukkos
- Une importante production des cultures maraichères au niveau du périmètre du Loukouss, notamment la pomme de terre
- La pomme de terre représente 50% de la superficie globale dédiée aux cultures maraichères

Le Ministre de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts, M. Mohammed Sadiki, a effectué le mardi 28 mars 2023, une visite de terrain au niveau des Provinces de Larache et le périmètre du Loukkos. Il était accompagné du Wali de la Région Tanger-Tétouan Al Hoceima, le Gouverneur de la Province de Larache, du Président de la Région, du Président de la Chambre Régionale d'Agriculture, des professionnels du secteur, des élus, ainsi qu'une importante délégation de responsables du ministère.

Lancement du projet de construction du qualipôle du Loukkos

Au niveau de la Commune Territoriale Zouada, le Ministre a présidé le lancement des travaux de construction du qualipôle du Loukkos. Installé sur une superficie de 2 Ha et pour un coût global de 97,80 MDH, le «Qualipôle alimentation» a pour objectif d'assurer un accompagnement de proximité aux producteurs pour améliorer la qualité de leurs produits et fournir des services d'analyse et de contrôle pour accéder aux marchés dans les meilleures conditions.

Le Qualipôle abritera les laboratoires de l'Office National de Sécurité Sanitaire des Produits Alimentaires (ONSSA), de l'Institut National de la Recherche Agronomique (INRA), de Morocco Foodex ainsi que le Centre Régional des Jeunes Entrepreneurs Agricoles (CRJEA) et des espaces communs.

A noter que l'agropole est composé de quatre espaces, à savoir « Espace Industries Alimentaires» dédié aux activités industrielles, aux industries connexes, au transport, au stockage et aux showrooms ; le «Pôle Technologique» composé d'une pépinière d'entrepreneuriat, d'instituts de formation et d'un centre d'innovation ; le «Pôle Services» comprenant les installations de services et d'exploitation et le « Qualipôle alimentation ».

L'agropole du Loukkos permettra d'améliorer la valorisation et la transformation des produits agricoles de la Région. Il offre une réelle valeur ajoutée pour la région, avec un chiffre d'affaires de près de 4 milliards de dirhams par an et constitue un levier important d'emploi à travers la création de plus de 12 000 emplois.

Visite de parcelles de maraîchage pomme de terre

Au niveau du périmètre du Loukkos, la visite a concerné des champs de production et de récolte de pommes de terres dans le périmètre du Loukkos servant l'approvisionnement du marché local.

Le périmètre du Loukkos dispose d'un potentiel important en matière de terrains agricoles irrigués avec une superficie qui dépasse 45 000 Ha, en plus de ressources hydriques importantes et d'équipements hydro-agricoles modernes. Le Loukkos se caractérise également par des conditions climatiques favorables au développement de différentes cultures notamment les cultures maraichères, les fruits rouges, les cultures fourragères et les arbres fruitiers.

Les cultures maraichères représentent une part importante dans le programme annuel des cultures. La superficie programmée des cultures maraichères d'automne et d'hiver s'élève à environ 16.000 Ha.

S'agissant des réalisations des différentes espèces, elles ont connu une importante évolution par rapport aux campagnes précédentes avec un taux de réalisations de 114% sur une superficie de 18 170 Ha.

La pomme de terre représente 50% de la superficie globale dédiée aux cultures maraichères, dont 36% réservée à la pomme de terre de saison avec une superficie de plus de 6500 Ha et une production prévisionnelle de plus de 286 000 T.

A noter que l'opération de récolte de la pomme de terre a débuté durant la troisième semaine du mois de mars et s'étale sur les trois mois suivants avec un pic de récolte lors du mois d'avril.

En ce qui concerne le programme de maraichage de printemps, ce dernier va occuper une superficie de 7900 Ha, en totalité irriguée avec une production prévisionnelle de plus 300 000 T.

Il est à noter que le Programme National d'Economie d'Eau d'Irrigation a pour but la reconversion collective en système d'irrigation localisée au niveau du Loukkos ; il est réalisé en deux tranches sur une superficie de 23000 Ha.